

Investissement dans la santé cardiovasculaire et cérébrale

Protéger la santé des enfants, soutenir
la recherche et renforcer les capacités
pour la santé des Autochtones

**Présentation
prébudgétaire 2017**

Le 5 août 2016

À propos de nous

La Fondation des maladies du cœur (FMC) est un organisme caritatif national, dirigé et soutenu par plus de 125 000 bénévoles et plus de 1,4 million de donateurs. La FMC cherche à prévenir des maladies, à sauver des vies et à promouvoir la récupération. Depuis nos débuts, nous avons financé pour plus de 1,45 G\$ en recherche dans le pays, grâce à aux généreux dons des Canadiens. Nous avons également financé la promotion de la santé, notamment par des programmes de formation en RCR (réanimation cardiorespiratoire), la sensibilisation du public à l'hypertension et le dépistage de celle-ci, par des campagnes de sensibilisation du public aux signes avant-coureurs d'une attaque cérébrale, la réduction du tabagisme, la réduction de la consommation de sucre et bien plus encore. Nous savons pris l'engagement de renforcer la capacité et de combler l'écart en matière de santé cardiaque et d'attaques cérébrales chez les Autochtones au Canada.

Aperçu

La FMC propose de travailler avec le gouvernement fédéral à adopter une redevance des fabricants pour les boissons sucrées, à accroître le financement de la recherche sur les maladies cardiovasculaires et les attaques cérébrales, à investir dans les capacités pour la santé autochtone.

1) Protéger nos enfants – Une redevance des fabricants pour les boissons sucrées

Les Canadiens consomment trop de sucre – consommation bien supérieure aux niveaux recommandés par la FMC et dans le monde. La consommation excessive de sucre est associée à des effets néfastes pour la santé, dont les maladies cardiovasculaires, les attaques cérébrales, l'obésité, le diabète, la cholestérolémie élevée, le cancer et les caries dentaires – ce qui coûte annuellement des milliards de dollars au système de santé. Les boissons sucrées sont la plus importante source de sucre dans le régime alimentaire.

Recommandation

Le gouvernement fédéral devrait adopter une redevance du fabricant pour les boissons sucrées. Ce devrait être une taxe d'accise, fondée sur le volume, et le taux devrait augmenter en fonction de la quantité de glucides rapides par unité dans les boissons.

Une redevance fédérale de 5 cents par 100 ml pour les boissons gazeuses pourrait rapporter 1,8 G\$ de revenu fiscal annuellement, représentant une solide source de revenus gouvernementaux. Ce chiffre pourrait être considérablement supérieur si la taxe couvrait le spectre complet des boissons sucrées, y compris les jus de fruits. Le revenu annuel provenant de la taxe sur les boissons sucrées pourrait être investi pour aider les Canadiens à vivre plus sainement, entre autres, soutenir un programme national de déjeuners sains pour les étudiants, subventionner le coût des légumes et des fruits, assurer de l'eau potable saine aux collectivités autochtones. Ce sont là des investissements cruciaux pour la santé cardiovasculaire.

Une cannette standard de boisson gazeuse (355 ml) contient environ 40 grammes (10 c. à thé) de sucre – ce qui représente presque l'apport recommandé pour une journée. Adopter une taxe sur les boissons sucrées communique au public un signal de risque, qui peut aider à changer ses attitudes envers un produit nocif et à réduire la consommation de celui-ci. Au Canada, les boissons sucrées sont reliées à 1 600 décès annuellement.

Comme pour d'autres produits nocifs, tel le tabac, les prix dissuasifs peuvent également servir à éloigner des boissons sucrées les consommateurs. La recherche suggère qu'une hausse de 20 % du prix des boissons sucrées pourrait en réduire de 24 % la consommation. Ailleurs dans le monde, notamment au Mexique, en Finlande, en Hongrie, en France, au Royaume-Uni, à

Philadelphie et à de nombreux autres endroits, les autorités se préparent à imposer des taxes sur les boissons sucrées.

Il y a des données très probantes qui confirment l'efficacité de taxes sur les boissons sucrées. Au Mexique, la taxe d'accise de 1 peso/once sur les boissons sucrées est associée à une réduction des achats de ces boissons, qui est aussi marquée que 12 %. L'effet de la taxe a été le plus remarquable (réduction de 17 %) dans les ménages à faible revenu, ce qui montre que cette taxe atteint les groupes les plus vulnérables qui ont souvent les taux de consommation les plus élevés. Une grande consommation de boissons sucrées contribue au risque accru de maladies et ensuite de pauvreté. À cet égard, une taxe est une intervention progressive en matière de santé.

La FMC recommande une taxe d'accise pour les fabricants, ce qui se traduirait par une hausse minimale de 20 % du prix des boissons sucrées. La taxe devrait comprendre plusieurs niveaux, fondés sur la teneur en sucre, afin d'encourager les fabricants à reformuler et à réduire cette teneur.

2) Investir dans la science, afin de protéger la santé cardiovasculaire et cérébrale des Canadiens – Augmenter le financement de recherche sur les maladies cardiovasculaires et les attaques cérébrales

La FMC a été très contente de l'engagement du gouvernement de consacrer, dans le budget de 2016, 5 M\$ à la recherche sur le cœur des femmes. C'est un excellent premier pas. Toutefois, sans un investissement accru et continu dans d'autres domaines de recherche, nous continuerons d'avoir un décalage aux conséquences négatives.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral investisse 30 M\$ par année en recherche sur les maladies cardiovasculaires et les attaques cérébrales dans cinq domaines : insuffisance cardiaque, santé des Autochtones, accidents/démence vasculaires, création d'une capacité chez les premiers chercheurs et promotion de la nutrition. Ces investissements aideront les meilleurs chercheurs au Canada.

La FMC est réputée pour le financement d'une recherche de calibre mondial, qui crée des emplois pour des Canadiens hautement qualifiés. Nous sommes fiers du système d'examen par les pairs de la FMC – il est très économique et efficace. La FMC a une tradition de collaboration avec les IRSC (Instituts de recherche en santé du Canada) ainsi que les universités et hôpitaux chefs de file, aux fins du financement des meilleurs chercheurs. La FMC est à mettre en œuvre une nouvelle stratégie intégrée d'investissements en recherche, qui favorisera la recherche interdisciplinaire.

Malheureusement, le Canada continue de prendre du retard en recherche qui a un gros impact en sur les maladies cardiovasculaires et les attaques cérébrales. Dans tous les domaines de recherche, les demandes aux IRSC ont augmenté de 110 % entre 2000 et 2010, pourtant, en recherche cardiovasculaire, la hausse n'a été que de 22 %. De plus, le nombre des boursiers postdoctoraux en recherche cardiovasculaire a baissé de 50 % entre 2002 et 2010. Il nous faut plus d'investissements pour encourager, attirer et conserver de jeunes chercheurs.

Cet investissement est une occasion de relancer l'économie et créera des emplois de haute qualité et bien rémunérés. C'est un investissement dans l'économie du savoir qui aura des effets multiplicateurs positifs sur l'économie dans son ensemble. Selon les évaluations, le rendement d'un investissement de ce genre d'initiative se situe entre 21 et 39 % par année, à perpétuité, par de meilleurs résultats de santé, des coûts inférieurs de traitement et des gains

économiques. Les chercheurs canadiens seront ainsi aidés à commercialiser et à matérialiser leur recherche, sous forme de nouveaux traitements et technologies, et il y aura une stimulation d'activités économiques à valeur élevée.

Un investissement fédéral de 30 M\$ annuellement peut potentiellement bénéficier aux Canadiens qui ont des maladies cardiovasculaires et des attaques cérébrales, mais aussi à ceux qui ont diverses maladies chroniques comportant des facteurs de risques communs, dont le diabète, la démence et des maladies rénales. Réduire l'incidence et la gravité de ces maladies aiderait notre économie en ralentissant l'énorme croissance des dépenses en santé.

Le gouvernement fédéral devrait travailler avec la FMC et ses partenaires à investir dans les projets de recherche suivants :

Défaillance cardiaque : 10 M\$

Selon les estimations, une personne sur cinq de 40 ans et plus aura une défaillance cardiaque. Après le diagnostic, jusqu'à 50 % des patients mourront dans les cinq années suivantes. C'est une cause majeure d'hospitalisation et qui coûte à l'économie 2,3 milliards de dollars annuellement. Un investissement de 10 M\$ par année permettra à la FMC de former un partenariat avec les universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de Calgary, de Toronto ainsi que l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et l'Institut de cardiologie de Montréal – à quoi pourraient s'ajouter d'autres centres du Canada –, afin d'élaborer et de réaliser un programme détaillé de recherche sur la défaillance cardiaque. Ce programme bénéficierait des effets multiplicateurs des efforts existants, déployés pour soutenir les soins à domicile dans le cadre de l'Accord sur la santé du gouvernement fédéral.

Santé des Autochtones : 5 M\$

Le financement de la recherche sur la santé des Autochtones au Canada est insuffisant; il y a un manque de compréhension quant aux besoins en santé cardiovasculaire des collectivités autochtones et pas assez de chercheurs autochtones. La recherche sur la santé des Autochtones doit être participative et ne pas comprendre que des Autochtones étudiés par d'autres. Nous devons aborder les obstacles systémiques, y compris les exigences de l'admissibilité au financement de la recherche, qui empêchent les Autochtones, tels les aînés et les chercheurs communautaires, de participer à la recherche. Afin d'améliorer les capacités de recherche sur la santé des Autochtones, la FMC propose de travailler avec les organismes/peuples autochtones et le gouvernement fédéral, pour ce qui suit :

1. Élaborer un processus : Cela supposerait des consultations nationales dirigées par les Autochtones et comprenant des chercheurs ainsi que des organismes de santé autochtones, puis la collectivité élargie de la recherche.
2. Concevoir un cadre : Ce cadre serait le résultat du processus décrit plus haut. Une série de problèmes seraient abordés, dont les obstacles systémiques, les conditions d'admissibilité, les mécanismes culturellement pertinents pour renforcer la capacité des Autochtones d'obtenir, de consulter et produire des données sur les tendances en santé, puis la formation de premiers enquêteurs autochtones par des chercheurs autochtones expérimentés dans le domaine de la santé des Autochtones, etc.
3. Créer des possibilités de démonstration : Le cadre ci-dessus éclairerait le développement de possibilités de démonstration qui serviraient de modèle de la vraie vie, aux fins de la création des capacités de recherche sur la santé des Autochtones.

Attaques cérébrales et démence : 5 M\$

L'attaque cérébrale est très handicapante; actuellement 405 000 Canadiens vivent avec les effets d'une telle attaque. Selon les estimations, il y a 564 000 Canadiens atteints de démence. D'ici 2031, le nombre de cas devrait s'élever à 937 000 (une hausse de 66 %). Les patients

victimes d'une attaque cérébrale et de démence partagent les mêmes facteurs de risque vasculaire, dont l'hypertension, un taux de cholestérol élevé, le diabète, ainsi que des comportements malsains tels que l'inactivité physique, un régime alimentaire médiocre et le tabagisme. Il est maintenant entendu que l'attaque cérébrale est un facteur clé de la démence – en fait, au moins un tiers du risque de démence peut découler d'une telle attaque. Une enquête dans le domaine aiderait la recherche pour préciser davantage la nature de ce lien et la façon de le prévenir, de le dépister, de le diagnostiquer et de mieux gérer les démences liées à une attaque cérébrale. Ce serait en harmonie avec les efforts pour aborder la maladie mentale dans le cadre du processus de l'Accord sur la santé. Cela engloberait du soutien pour les scientifiques chevronnés, la création d'une cohorte de premiers chercheurs et d'un centre d'excellence national.

Projets de recherches sur le renforcement des capacités : 10 M\$

La recherche cardiovasculaire prend du retard au Canada. Nous ne pouvons nous permettre de perdre notre réserve de talents pour la recherche. Un investissement de 10 M\$ créerait des capacités pour l'avenir. Par exemple, en 2014, la FMC lançait avec succès l'Initiative des futurs chefs de file de la recherche (IFCFR), une collaboration entre des ONG, le secteur privé et le milieu universitaire. Il s'agit d'un projet à partenaires multiples et axé sur le renforcement des capacités, destiné aux chercheurs en transition entre les études universitaires et des carrières professionnelles.

Recherche pour promouvoir la nutrition : 5 M\$

La malnutrition peut conduire à l'hypertension, à l'obésité et accroître considérablement le risque de maladies cardiaques et d'attaques cérébrales. Approximativement 60 % des adultes canadiens souffrent de surpoids ou d'obésité, et 60 % ne consomment pas les portions quotidiennes de légumes et de fruits qui sont recommandées. Cet investissement sur la recherche nutritionnelle servirait à ceci : mettre à jour et enrichir la seule base de données indépendante et détaillée du Canada, spécialisée dans les valeurs nutritives; développer des outils pratiques pour les consommateurs; faire de la recherche sur les politiques publiques et reposant sur la population; effectuer de la recherche sur le comportement des consommateurs et les meilleures façons de promouvoir les régimes alimentaires sains. Cela comprendra le financement d'un centre d'excellence national ayant pour mandat d'établir des liens internationaux et intersectoriels, puis de créer deux chaires de recherche.

3) Former des partenariats avec les collectivités autochtones, afin de renforcer chez les peuples autochtones les capacités d'améliorer leur santé

Au Canada, nous faisons face à une crise de la santé chez les peuples autochtones. Les taux de cardiopathie sont jusqu'à deux fois plus élevés chez les peuples autochtones que dans la population non autochtone. Les taux pour presque toutes les maladies chroniques et les pathologies sont plus élevés chez les Autochtones par suite du manque d'équité.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral investisse 10 M\$ afin d'habiliter les jeunes Autochtones des collectivités des Premières Nations, par de la formation pour la RCR et le DEA (défibrillateur externe automatisé), puis 5 M\$ pour améliorer les capacités des Autochtones d'accéder à de l'eau potable et à des aliments sains.

Avec les dirigeants des organismes autochtones, la FMC propose d'habiliter les jeunes autochtones à l'aide d'un programme de la 8^e année pour la RCR et le DEA dans les collectivités autochtones (10 M\$). Cela fournira aux élèves de la 8^e année des compétences concrètes et davantage de connaissances sur la santé cardiovasculaire, ce qui contribuera au développement des capacités et à l'habilitation des personnes. Le programme élargira les capacités communautaires par la formation de formateurs locaux pour

la RCR. Cela favoriserait également la viabilité économique par de l'enseignement sur les petites entreprises et la fourniture de DEA aux collectivités qui n'en ont pas.

Avec les dirigeants des organismes autochtones, la FMC propose aussi d'améliorer la sécurité alimentaire des Autochtones et l'accès à de l'eau potable saine (5 M\$). Cela supposerait le développement de serres et de nouvelles technologies pour cultiver en permanence des fruits et légumes. Cela favoriserait aussi la capacité des Autochtones d'aider à donner suite à l'engagement du gouvernement fédéral dans le budget de 2016, au sujet de l'eau potable saine. Le manque d'accès à cette eau saine et à prix abordable continue d'être un problème pour beaucoup de collectivités autochtones – cela facilite la consommation de boissons sucrées. Nous savons que celles-ci sont associées à une série de problèmes de santé, mais elles sont abordables, accessibles facilement et perçues par beaucoup de monde comme la meilleure option pour remplacer les fruits et l'eau.